



Commission Régionale Entreprise et Critérium SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion restreinte du : **Mardi 02 décembre 2025**

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE

Chaque fin de saison est marquée par les finales des Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F. des différentes compétitions régionales.

L'organisation de ces manifestations s'effectue en pleine collaboration entre la Ligue, le club et la Mairie d'accueil.

Les clubs souhaitant accueillir ces événements sont invités à faire acte de candidature auprès de la Ligue.

Foot Entreprise

Date : samedi 02 mai 2026.

Nombre de matches : 2 finales (10h et 14h)

Installations sportives : Besoin d'un terrain avec 4 vestiaires joueurs et 2 vestiaires arbitres.

Calendrier des tours :

Tour de cadrage : 13/12/2025 (Tirage 03/12/2025).

1/8ème de finale : 31/01/2026.

1/4 de finale : 07/03/2026.

1/2 finales : 04/04/2026.

Finale : 02/05/2026.

Tour de cadrage à jouer le 13/12/2025.

Tirage effectué par MM. Hervé LE DREFF et Laurent LACOUR.

La Commission rappelle que les clubs qualifiés pour les 1/8èmes de finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise ne peuvent plus participer à la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF.

Clubs : ORANGE ISSY – 116 17 LE BRIO – BRETONS DE PARIS – CHI POISSY – GAZIERS DE PARIS – AMICALE RATP DOM TOM (sous réserve d'une procédure en cours).

Il reste donc 19 ou 20 équipes pour la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL IDF.

Pour atteindre les 1/8èmes de finale, il est nécessaire de faire 3 ou 4 matches de cadrage selon le résultat de la procédure concernant l'AMICALE RATP DOM TOM en CNFE.

Liste des matchs pour le tour de cadrage :

55240805 – AEROPORT PARIS AS 1 / PHILIPPE GARNIER 1

55241238 – APSAP E ROUX 2 / BRETONS PARIS 2

55240807 – ENT EXPOGRAPH TROPICAL 1 / GRANDE VIGIE FC 1

Sous réserve du résultat de la procédure en cours

MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES 1 / AMICALE RATP DOM 1 à jouer le 13/12/2025.

En cas d'indisponibilité du terrain, la rencontre est automatiquement inversée.

Désignation d'un arbitre officiel à la charge des 2 clubs par moitié.

Remplacement :

Dans cette épreuve et dans toutes les équipes, tout joueur remplacé ne peut en aucun cas être autorisé à participer de nouveau au jeu

55157135 – VITRY CA 1 / HOPITAL R. POINCARE 1 du 29/11/2025

La Commission,

Après lecture de la FMI, du courriel des 2 clubs et du gestionnaire du terrain,

Considérant que le match arrêté à la 90^{ème} minute en raison de l'obscurité et de l'absence de l'allumage de l'éclairage,

Considérant que ce match avait pour coup d'envoi 15h et qu'il s'agissait donc d'un match en diurne ne nécessitant pas d'éclairage, a priori,

Par ces motifs,

Décide de donner ce match à rejouer le 13/12/2025 et de l'inverser sur les installations de l'HOPITAL R. POINCARE.

La Commission invite les 2 clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du RSG de la LPIFF :

20.2.3 - Un match à rejouer est une rencontre qui a reçu exécution partielle ou totale ou qui a eu son résultat ultérieurement annulé par décision d'un organisme officiel ordonnant qu'elle soit jouée à nouveau dans son intégralité. Dans ce cas uniquement, ne peuvent prendre part à la rencontre que les joueurs qualifiés à la date prévue pour le premier match. Les conditions de participation des joueurs à un match remis ou à un match à rejouer figurent à l'article 7.12 du présent Règlement Sportif Général.

De plus, la Commission transmet le dossier à la Commission Régionale des Statuts et Règlements pour suite à donner (confirmation de réserve de l'HOPITAL R. POINCARE).

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF – FOOT ENTREPRISE SAMEDI MATIN**55157113 – CA SPORT / HEC PÄNATHENEES 1 du 06/12/2025**

Le club de HEC PANATHENNEES étant qualifié pour le tour suivant de Coupe National le club de CA SPORT est qualifié au prochain tour.

CHAMPIONNAT FOOT ENTREPRISE CRITERIUM DU SAMEDI APRES MIDI**53392828 – MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES 1 / AS 116 17 LE BRIO 1 du 22/11/2025 (R1 Elite)**

La Commission fixe ce match le 20/12/2025.

53394793 – MUNICIPAUX DE LOUVECIENNES 2 / HOPITAL R POINCARE 2 du 22/11/2025 (R2/D)

La Commission fixe ce match le 13/12/2025.

53394614 – APSAP E ROUX L BREV 2 / AEROPORT PARIS AS du 06/12/2025 (R2/B)

Réception d'un arrêté d'APSAP, Aéroport ne peut accueillir cette rencontre.

La Commission reporte ce match à une date ultérieure.